

# **UCCLENSIA**

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

294

Eté - Zomer 2023



N° d'agrément : P910.850

# Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs asbl

Fondé en 1966 par une équipe présidée par Jean Marie Pierrard (président d'honneur fondateur), notre cercle a pour objectifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise régulièrement des activités comme des expositions, des conférences et des promenades ou visites guidées. Il publie aussi des ouvrages ainsi que sa revue, UCCLENSIA, qui paraît 4 fois par an. Il a aussi un site internet ainsi qu'une page facebook.

#### Conseil d'administration:

Yves Barette (président), Benoît Beyer de Ryke (vice-président), Brigitte Liesnard - Ameeuw (secrétaire), Pierre Goblet (trésorier), André Buyse, Leo Camerlynck, Marcel Erken, Leïla Kerkour, Stephan Killens, Yvan Nobels, Clémy Temmerman (administrateurs).

#### Siège social:

Rue du Repos, 79 à 1180 Bruxelles

Téléphone: 02 374 60 80

Courriels: cercle.histoire.uccle@gmail.com

Site internet: www.ucclensia.be

Page facebook (accessible par compte facebook)

N° d'entreprise 410.803.908

N° de compte bancaire : IBAN : BE15 0000 0622 0730

#### Cotisations annuelles

Membre ordinaire 15 € - membre étudiant 10 € - membre protecteur 25 € (minimum)

## Geschied- en heemkundige kring van Ukkel en omgeving vzw

Opgericht in 1966 door een team onder leiding van Jean Marie Pierrard (erevoozitter-stichter), heeft onze Kring als doelstellingen het verleden van Ukkel en omgeving te bestuderen en openbaren en voor de bewaring van het historische erfgoed ervan te ijveren. Daartoe organiseert deze regelmatig activiteiten zoals tentoonstellingen, lezingen, historische wandelingen en geleide bezoeken. Hij geeft ook boeken en het tijdschrift Ucclensia uit, dat 4 keer per jaar verschijnt en aan alle leden wordt verstuurd. Er is ook een een Internetsite en een facebookpagina.

#### Bestuurraad:

Yves Barette (voorzitter), Benoît Beyer de Ryke (ondervoorzitter), Brigitte Liesnard - Ameeuw (secretaresse), Pierre Goblet (penningmeester), André Buyse, , Leo Camerlynck, Marcel Erken, Leïla Kerkour, Stephan Killens, Yvan Nobels, ClémyTemmerman (bestuurders).

## Maatschappelijke zetel:

Ruststraat 79 te 1180 Brussel

Tel.: 02 374 60 80

Mails: cercle.histoire.uccle@gmail.com

Internet: www.ucclensia.be

Facebookpagina (toegangelijk via facebookaccount)

Ondernemingsnummer 410.803.908

Bankrekening: IBAN: BE15 0000 0622 0730

#### Jaarlijkse bijdragen

Lid 15 € - student : 10 € - beschermend 25 € (min.)

XXX

Prix au numéro de la revue Ucclensia : € 3

Prijs van een nummer van het tijdschrift Ucclensia: € 3

Mise en page d'Ucclensia : Brigitte Liesnard Layout van Ucclensia: Brigitte Liesnard

# **UCCLENSIA**

Eté 2023 - n° 294

Zomer 2023 - nr 294

# Sommaire - Inhoud

2
4
13
20
26
28
30

En couverture : Stefan Killens.

En couverture arrière : Clocheton de la chapelle de Stalle.

Publié avec le soutien de la Commune d'Uccle et de l'échevinat de la Culture, de la Fédération Wallonie - Bruxelles (services de l'Education permanente et du Patrimoine culturel) et de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale.

# Le mot du Président

C'est au terme d'une longue réflexion que j'ai officiellement accepté, lors de l'Assemblée générale du 26 mai dernier, d'assumer la présidence du Cercle d'histoire fondé en 1966 par Jean Marie Pierrard.

Un long temps de réflexion essentiellement dû au fait que j'ai pu constater, au cours de mes cinq années passées en tant qu'administrateur aux côtés de Patrick Ameeuw, combien cette fonction demande un engagement personnel tout autant insoupçonnable que considérable.

Etais-je prêt à ce « sacrifice », alors que par ailleurs nos ressources humaines subissaient une diminution notable ?

En effet, bien que les idées et les projets ne fassent pas défaut, loin de là, il est toutefois rare aujourd'hui, pour diverses et légitimes raisons, de trouver au sein du Cercle des personnes disponibles pour les concrétiser.

Je ne fais pas ici référence aux articles de notre revue *Ucclensia*, qui heureusement continue à être soutenue par de nombreux contributeurs, parfois même extérieurs au Cercle.

Ni à la gestion de notre association, à laquelle chaque membre du conseil d'administration participe avec son savoir et sa compétence. Mais plutôt à la préparation d'expositions et à la rédaction de publications.

A la connaissance de ce qui précède, et avec l'espoir de voir un jour l'injection d'une «énergie nouvelle» dans nos rangs, il nous faudra, il vous faudra, accepter que nos diverses activités et travaux ralentissent quelque peu dans les temps proches.

Mais ralentissement ne signifie pas néant. Après notre participation aux *Journées du Patrimoine* de septembre (voir la feuille d'informations annexée), nous envisageons d'organiser encore au moins une activité (promenade guidée ou visite) pendant le dernier trimestre de 2023.

Et en 2024, suivant en cela la suggestion de notre dynamique et nouveau vice-président, Benoît Beyer, nous espérons pouvoir mettre sur pied une version actualisée de l'exposition de 1996 consacrée aux chemins d'Uccle. Puissent-ils nous mener au plaisir de célébrer, en 2026, les 60 ans d'existence de notre Cercle...

Je terminerai en exprimant mon admiration pour le courage de Madame Brigitte Liesnard-Ameeuw, qui continue, en dépit du chagrin causé par le décès soudain de son époux, de nous gratifier de son dévouement total dans la bonne marche du Cercle. Nous lui en sommes extrêmement reconnaissants.

Yves Barette

# Het woord van de Voorzitter

Na een lange bedenktijd heb ik tijdens de Algemene Vergadering van 26 mei ll. officieel het voorzitterschap van onze Geschiedkundige Kring, opgericht in 1966 door Jean Marie Pierrard, aanvaard.

Een lange bedenktijd vanwege het feit dat ik tijdens mijn vijf jaar als beheerder aan de zijde van Patrick Ameeuw, had kunnen vaststellen hoezeer deze functie een onvoorstelbaar groot persoonlijk engagement vroeg.

Was ik bereid dit "offer" te brengen, temeer daar onze *human resources* merkelijk verminderden?

Hoewel ideeën en projecten niet ontbreken, integendeel, is het vandaag omwille van diverse en geldige redenen, moeilijk genoeg personen te vinden die bereid zijn deze plannen te concretiseren.

Ik denk hier niet aan de artikels in ons tijdschrift *Ucclensia*, waarvoor we talrijke medewerkers hebben, zelfs buiten onze kring.

Noch aan het beheer van de Kring, waaraan alle leden van de Beheerraad hun bijdrage leveren volgens hun kunde en vaardigheid. Maar ik denk eerder aan de voorbereiding van tentoonstellingen en het samenstellen van nieuwe publicaties.

In het licht hiervan en met de hoop dat we in de toekomst "nieuwe energie" ingepompt zullen krijgen in onze rangen, zullen wij (en U) moeten aanvaarden dat diverse activiteiten en werkzaamheden van de Kring ietwat zullen vertragen tijdens de komende periode. Maar vertragen betekent niet stilstaan. NaonzedeelnameaandeOpenMonumentendagen in september (zie bijgevoegd infoblad), plannen we nog minstens één activiteit (geleide wandeling of bezoek) tijdens het laatste trimester van 2023.

Verder hopen we, naar het voorstel van onze nieuwe en dynamische ondervoorzitter Benoît Beyer, een geactualiseerde versie te realiseren van de tentoonstelling van 1996, gewijd aan de Wegen van Ukkel. In een iets verdere toekomst hopen we dan in 2026 de 60<sup>ste</sup> verjaardag van onze Kring te kunnen vieren....

Ten slotte wil ik mijn bewondering uitdrukken voor de moed van Mevrouw Brigitte Liesnard-Ameeuw, die zich, ondanks het verdriet over het plotse overlijden van haar echtgenoot, blijft inzetten voor de goede werking van de Kring. We zijn haar hiervoor enorm erkentelijk en dankbaar.

Yves Barette

# **AUX SOURCES DE L'ART NOUVEAU**

#### **JEAN LOWIES**

#### **LEON SNEYERS**

Après des études à l'académie de Bruxelles, Léon Sneyers (1877-1948) rejoint l'atelier de Paul Hankar jusqu'au décès, avant le temps, de celuici, en 1901.

Pour le peintre Cortvriendt, il construit une maison-atelier, (rénovée) rue de Nancy, 6 et 8, dans les Marolles, non loin de la chapelle des Brigittines.

La construction articulée sur une travée centrale compte deux étages encadrés de bâtiments de trois étages, celui de droite faisant office d'atelier. La façade s'inspire en droite ligne du style de Paul Hankar.

Le dessin ne prend pas modèle sur la courbure des végétaux.

Briques rouges et bandeaux de pierres blanches côtoient les pierres bleues bordant portes et fenêtres.

Les ferronneries, quoique distinctes, ont des traits communs.

Le sgraffite de Crespin formule un dégradé de teintes mordorées.

Crespin et lui exposeront à l'exposition internationale des Arts décoratifs de Turin, en 1902, et y présenteront un studio en hommage au maître disparu.

En 1903-1904, Sneyers crée la devanture de la boutique La Marjolaine, rue de la Madeleine, n°7, (non détruite).

Les façades des immeubles 22 à 28, rue du Vallon à Saint-Josse, construits en 1903, (rénovées) arborent des briques grises ou jaunes, présentent des carreaux de céramique à éléments floraux, une ferronnerie originale et une avancée en pie bleue au milieu de la façade.



Maison d'habitation rue de Nancy 6 à Bruxelles (1900). Photo Goetgebuer

## **FAIRE UN CHOIX**

En 1904, avec Crespin et E. Anciaux, Sneyers signe un article dans le périodique l'Emulation, sous le titre: A propos de l'art moderne ou appelé tel dans les Œuvres d'Architecture.

Il y est fait mention d'Eugène Viollet-le-Duc recommandant « d'abandonner l'imitation des formes anciennes ».

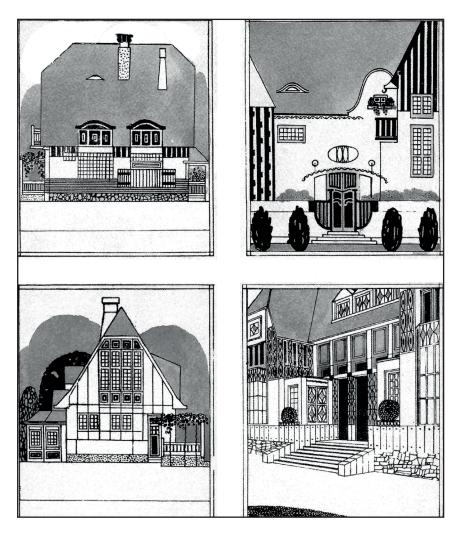
Certes, l'esprit libéré n'est pas l'apanage de tous, aussi des architectes.

Ici, Sneyers va devenir ce qu'il veut être et créer dans le silence fervent de la création, selon soimême. Il décide aussi de se parfaire en visitant l'Angleterre et les Etats-Unis, délaissant la Méditerranée...

Il ouvrira, en 1906, une maison d'art, « l'Intérieur », rue de Namur, n°7, à Bruxelles, (détruite) et propose à la vente céramiques, porcelaines, papier peint, petit mobilier, tapis, étoffes, objets décoratifs et objets japonais.

S'inspirant résolument de la tonalité de la Sécession viennoise, découverte dès 1902, à Turin, il diffuse des cartes postales publicitaires représentant des immeubles.

Unique en son genre, sa boutique aura enluminé le goût de sa clientèle. Il ouvre une galerie boulevard de Waterloo, n°9, de 1926 à 1931.



Léon Sneyers, cartes publicitaires pour sa maison de décoration - L'Intérieur - vers 1908.

#### **NON EXHAUSTIF**

En 1914, entre autres barbaries, l'occupant allemand arrache le toit du palais Stoclet, avenue de Tervueren.

En 1920, Sneyers construit une maison avenue Winston Churchill n°187 à Uccle.

En 1923, deux maisons rue P. Decoster, 144 et 146, à Forest où chacune des portes d'entrée est flanquée d'une petite fenêtre attenante, (façades « réaménagées »).

En 1925-1927, il bâtit sa propre maison Art déco, avenue de l'Echevinage, n°21, à Uccle et

en 1925 aussi, une villa aux toitures débordantes boulevard Général Wahis, n° 23 à Schaerbeek (les briques sont revêtues de peinture).

De 1926 à 1931, il crée du mobilier pour le grand magasin « Au Bon Marché ».

A partir de 1931, il enseigne les Arts décoratifs à Etterbeek.

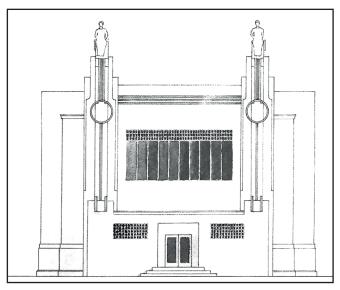
Un immeuble rue V. et J. Bertaux n°62 à Anderlecht, s'érige en 1937 et, en 1938, la maison Egger, avenue Wolvendael n° 101, à Uccle (intacte).

#### **EXPOSITIONS**

A l'occasion d'expositions internationales, Sneyers fut sollicité pour élever des pavillons ou des sections :

1905, Liège, pavillon du Congo, aménagement de la salle de l'enseignement supérieur et décoration de la section japonaise. 1906, pavillon belge à Milan.

1906-1907, pavillon belge à la Biennale des Beaux-Arts de Venise, toujours en fonction et apprécié malgré des ajouts bureaucratiques et médiocres.



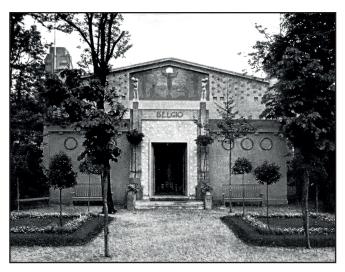
Léon Sneyers projet de pavillon belge pour l'Exposition internationale de Milan, 1906.

1910, Bruxelles.

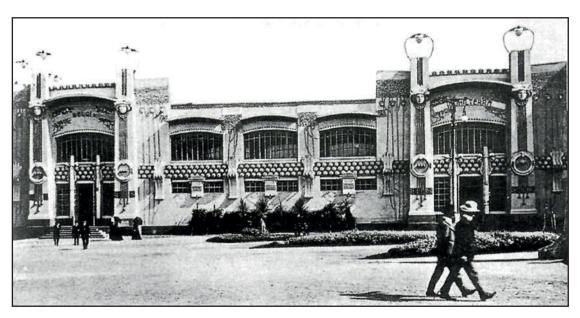
1913, Gand, pavillon sécessioniste de la section de l'Enseignement supérieur, des Arts et des Lettres.

1913 Londres Ideal House, présentation de six intérieurs sécessionistes.

1925, Paris, section belge. 1935, Bruxelles, pavillon Fisch et Cie, médailles. 1939, Liège, pavillon belge.



Léon Sneyers, la façade du pavillon belge pour l'Exposition des arts de Venise en 1909.



Pavillon de la Belgique et de l'Angleterre à l'Exposition internationale d'Art décoratif moderne de Turin 1902.

#### **RUE J.B. LABARRE**

Les Archives d'Architecture Moderne (A.A.M.) signalent un cottage (détruit) édifié par L. Sneyers à Linkebeek, en 1903, pour Monsieur Labarre.

Par ailleurs, l'immeuble Art déco situé rue J.B. Labarre au n°24 à Uccle est non attribué à ce jour. A notre requête, Monsieur Richez, archiviste de la commune d'Uccle, nous le remercions encore, nous communiqua que le dit immeuble fut raccordé à l'égout en 1912 à la demande de Monsieur Georges Labarre.

L'immeuble fut donc construit en 1911 ou 1912. Du fait du parti de verticalité des éléments de la façade caractérisant aussi les immeubles des rues de Nancy, 1900, et du Vallon, 1903, de la coïncidence du nom Labarre à Linkebeek et à Uccle et de l'activité de Sneyers à Uccle, nous estimons que l'immeuble de la rue J.B. Labarre n° 24 peut provisoirement et probablement être attribué à L. Sneyers.



Immeuble 24 rue J.B. Labarre à Uccle.

#### **PEINTRE**

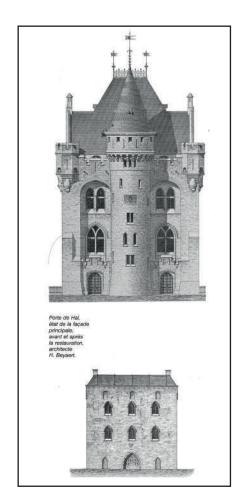
Ami de Louis Broeckaert (1892-1957), peintre de paysages à Uccle et à Linkebeek qui habitait rue Montagne de Saint-Job, Léon Sneyers adhéra au Cercle La Guirlande tout comme Pierre Abatucci, Auguste Bija, Henri Thomas, Emile Thysebaert, Edouard Thiébaut et P.L. Colmant. Il participa à leur salon d'ensemble en 1909 et exposera à la Galerie Giroux en 1918.

#### LA PORTE DE HAL

Vestige de la seconde enceinte de la ville de Bruxelles, la Porte de Hal se présentait sous l'aspect banal d'une bâtisse plus ou moins cubique.

Préalablement soumise à l'avis de E. Violletle -Duc, (Poelaert en zijn tijd, R. Vandendaele et coll. Ville de Bruxelles et Crédit Communal, 1980, p. 213), la rénovation de la construction fut confiée à Henri Beyaert, entre 1868 et 1871.

Pierre Puttemans (Architecture moderne en Belgique, Vokaer, 1974, p. 89) a utilisé la formulation « perfectionner le moyen-âge » usage typiquement romantique, pour caractériser certaines restaurations de l'époque. On supplémenta donc le fortin d'une toiture, d'une tour, de tourelles, de créneaux et d'un nouvel escalier bien large.



Porte de Hal, état de la façade principale, avant et après la restauration, architecte H. Beyaert.

#### **PAUL HANKAR**

C'est dans l'atelier de l'architecte Henri Beyaert (1823-1894) que Paul Hankar (1859-1901), fils d'un tailleur de pierres, poursuivra sa formation jusqu'à la mort de Beyaert.

Il y dessina, entre autres, les grilles, toutes distinctes, du jardin du Petit Sablon.

Sa maison est édifiée en 1893, rue Defacqz, n°71 à Saint Gilles. En façade, se confrontent, briques rouges, pierres blanches et bleues.

Les sgraffites de A. Crespin n'ont d'autre fin que symboliser le matin, le jour, le soir et la nuit. Plus bas, les hortensias fleurissent la date de construction.

Le papier peint à l'intérieur reproduit des fleurs d'artichaut que Crespin se plait à représenter du fait de sa belle inflorescence mais aussi parce qu'il habite au n°3, rue de l'Artichaut à Saint-Josse (maison détruite).

Paul Hankar travaille volontiers pour de petits commerçants.

« Les célèbres boutiques construites par Paul Hankar à Bruxelles, seront une source d'inspiration des plus fécondes pour architectes et menuisiers » dans le nord de la France. (Maurice Culot et coll. Le siècle de l'éclectisme, Lille, 1830-1930, A.A.M. 1979, p.336). Cet excellent ouvrage avance le terme hankarisme et évoque une « écriture hankarienne » (p. 97).

Insérons ici que le cachet libéral de Hankar ne tolérait pas de sotte satisfaction de soi.

Il est approprié de mentionner l'adhésion de Paul Hankar à la Société d'Archéologie de Bruxelles où il se consacrait à la protection de monuments anciens. A l'instar de l'activité en la matière de E. Viollet-le-Duc?



Paul Hankar, Hôtel Ciamberlani 48 rue Defacqz à Ixelles, photo 1906. (Institut Royal du Patrimoine Artistique)

# EXPOSITION INTERNATIONALE

Depuis 1894, Paul Hankar se toquait, avec Crespin, d'élever un quartier moderne pour l'exposition de 1897. Son nom : « Le nouveau Bruxelles ».

A l'époque des grandes espérances, de Max Waller et de La Jeune Belgique, Crespin créait les décors et les costumes pour les spectacles et peignait les affiches annonçant les revues.

Il connaissait bien le revuiste et journaliste George Garnir qui lui-même connaissait beaucoup de monde dont le propriétaire du terrain convoité pour élever le quartier. Chargé de prendre contact pour défendre le projet, Garnir se vit opposer un refus catégorique. En revanche, son interlocuteur lui conseilla la construction d'un quartier rappelant le Vieux Bruxelles.

Et la chose se fit! Garnir raconte l'opération commerciale belgo-belge dans ses « Souvenirs d'un journaliste », Bruxelles, 1959, pp. 44, 45.

« Dès le premier jour, les Bruxellois adoptèrent ces maisons pittoresques, ces rues aux méandres imprévues, ces mouvements des toits, ces cabarets aux murs historiés, le comptoir des feuilles publiques, les enseignes qui parlaient des aïeux, ces auberges invitantes, …la fanfare des paysans, les costumes d'époque, les bigoudis, le bureau des postes et des diligences, les sergents de ville, le tricorne sur la tête et la canne à la main, les marchands d'œufs durs, de crabes et de mastelles… »

A. Crespin signa l'affiche de Bruxelles-Kermesse.

#### **ADOLPHE CRESPIN**

Elève, en 1877, à l'Ecole des Arts Décoratifs de l'Académie Royale de la Ville de Bruxelles, Crespin (1859-1944) y enseignera plus tard, de 1900 à 1924, la peinture ornementale, le dessin de flore et de fragments décoratifs.

Il avait donné un cours de dessin en 1889 à Schaerbeek où œuvrait aussi Paul Hankar, professeur d'architecture.

Plus tard, il donnera cours à l'école professionnelle pour jeunes filles Bischoffstein.

Le père de Henri Evenepoel confia son fils à Crespin afin de lui enseigner l'art de l'affiche mais Crespin « remarque très vite les dispositions particulières de son élève et comprend qu'il a devant lui un peintre et un coloriste qui ne s'épanouira guère dans la décoration ».

Il « sait qu'il sera bientôt temps, pour Henri Evenepoel d'aller parfaire sa formation à Paris afin de pouvoir donner libre cours à son talent ». (Danielle Deroy-Capon, Henri Evenepoel, Lettres à mon père, T.1 p. 37, Musées Royaux de Belgique, 1994). Crespin fut un grand propagateur de sgraffites en Belgique.

Celui-ci consiste en un enduit de ciment noir sur lequel est appliqué une couche de stuc recevant des applications de couleur qui représentaient le plus souvent des fleurs et des bustes de femmes de face ou de profil.

A Bruxelles, les sgraffites se découvrent surtout dans les communes de la première couronne, terme de la sémantique locale désignant les communes circonvoisines du Pentagone où l'on construisit à volonté à la période considérée.

Uccle, était alors appréciée pour son cachet campagnard.

#### MARIE DEMANET

Marie Demanet, historienne de l'art, architecte et urbaniste ainsi que Eric Hennaut, professeur d'architecture se prononcent en bien pour la consubstantialité de la peinture décorative et de l'architecture dans «Les sgraffites à Bruxelles, l'art dans la rue, Fondation Roi Baudouin, 1996, p. 44:

« Si le monumental Dictionnaire raisonné de l'architecture française de Eugène Viollet-le-Duc n'évoque pas le sgraffite (rarement utilisé en France) son plaidoyer pour une peinture décorative étroitement liée à l'architecture et inspirée des principes de la décoration médiévale, constituait un encouragement explicite à son usage. »

#### **AFFICHISTE**

Alexandre Demeure de Beaumont venu s'enquérir des choses à Bruxelles, rencontre Crespin, probablement le premier dans le pays à produire excellemment des affiches.

Dans son ouvrage : « L'affiche belge, essai critique, Toulouse, 1897, pp. 41, 42 » l'auteur communique une lettre éclairante de Crespin :

« Notre idéal - m'écrivait Crespin essayant de convaincre mon scepticisme, presque mon hostilité - notre idéal est la poursuite du beau dans la construction des habitations à l'intérieur comme à l'extérieur.

Une maison doit constituer un ensemble harmonieux, agréable de forme et de couleur, dans toutes ses parties. » ... « nous ne sommes ni des Grecs, ni des Romains, ni des gothiques ; nous devons créer pour notre art des formes qui ne soient plus inspirées directement des civilisations disparues.

Nous devons naturellement y venir par l'application des bons principes d'art que les critiques comme Viollet-le-Duc ont su déduire de l'étude des monuments de l'antiquité. »

Crespin s'exprimait bien en peu de mots...

A. DEMEURE DE BEAUMONT

L'AFFICHE ILLUSTRÉE

T

# L'Affiche Belge

ESSAI CRITIQUE

BIOGRAPHIE DES ARTISTES

avec plus de cent reproductions d'affiches et vingt-huit portraits en simili-gravure. Lettres ornées et Culs de lampe d'après les dessins de Combaz, Crespin, Lynen.

DESSINS ORIGINAUX

faits spécialement pour l'ouvrage par les principaux Artistes Belges.

CHEZ L'AUTEUR,

22, RUE RAYMOND IV, TOULOUSE.

CHATEAU DE DAUSSINANGES PRÈS CLAIRAC (LOT-ET-GARONNE) FRANCE

#### MDCCCXCVII

Tous droits réservés pour tous pays même la Suède et la Norvèye, etc.

La reproduction des illustrations de cet ouvrage est régoureusement interdite.

#### PROSPER MERIMEE

Mérimée (1803-1870) a rédigé des nouvelles dont la plus connue est Carmen, un drame que lui relata la comtesse de Montijo.

Bizet en tira un opéra.

Il parlait cinq langues étrangères et traduisit Pouchkine et Tourgueniev.

La plupart de ses amis ne fréquentaient pas le Cénacle fourmillant autour de Victor Hugo.

G. Sand, E. Delacroix, B. Constant, Sainte-Beuve, Th. Gautier, Musset, Stendhal, appréciaient peu « l'emphase hugolienne » et lui-même trouvait Victor Hugo « verbeux » (Correspondance, T.1 p.381).

On n'enseigne plus guère Mérimée dans nos chères écoles.

Il se sait donc peu qu'il fut aussi inspecteur déterminant des Monuments historiques de 1834 à 1860.

En 1834 et 1835, il parcourt la France pendant un an, à la rencontre des dits monuments et découvre les peintures de l'église romane de Saint Savin, en Nouvelle Aquitaine.

C'est une révélation! « Elles forment l'ensemble de peintures romanes le plus complet et le mieux conservé qui nous soit parvenu. » (R. De Lasteyrie, L'architecture religieuse en France à l'époque romane, Paris, éd. Picard, 1929, p. 549)

Ses parois et la voute représentent cinquante scènes colorées de l'Ancien Testament dont la fraîcheur et l'harmonie étonnent.

Il écrit dans son rapport que l'état en est lamentable. Des parois sont fissurées et badigeonnées.

En 1844, un architecte de l'institution découvre de nouvelles peintures.

Bien évidemment, les déconvenues ne manquent pas. « Si on avait seulement un million de plus pour réparer les belles choses que ces vandales laissent tomber en cannelle !» (Lettre à Viollet-le-Duc, 21 sept 1852, Correspondance T.6 p. 431)

Dans la Revue Générale de l'architecture et des Travaux Publics il intercède en faveur de la peinture murale et se prononcera pour elle dans un article intitulé « De la peinture murale et de son emploi dans l'architecture moderne. » (Septembre et octobre 1851)

#### **EUGENE VIOLLET-LE-DUC**

Viollet-le-Duc (1814-1879) est issu d'une famille libérale où le regard sur la réalité est vif et la constance dans le travail, de règle.

A l'égal de Mérimée, il déconsidère l'enseignement des écoles d'architecture et s'instruira en dessinant abondamment pendant ses parcours en France de 1832 à 1835.

En 1840, il entre au service des monuments historiques.

P. Mérimée—les deux hommes se connaissent et s'apprécient — lui confie immédiatement la restauration de la basilique romane de Vézelay.

Les situations politiques du pays sont fragiles. « La noblesse française a fait tant de sottises que la bourgeoisie l'a mise à la porte. A présent, la bourgeoisie est encore plus extravagante. » (Lettre à la comtesse de Montijo, 12 janvier 1851, Correspondance T.6 p. 156)

Le mariage d'Eugénie de Montijo et de Napoléon III, le 29 janvier 1853 a pour effet d'intégrer les sections des Beaux-Arts et des Archives dans les attributions du ministère de la Maison Impériale.

La même année, Viollet-le-Duc est nommé inspecteur général des Arts et des édifices religieux et Mérimée rédige un rapport sur les remparts d'Avignon et de Carcassonne.

En 1854, il rédige 184 rapports et au moins autant en 1855.

Des crédits sont libérés dans une dimension jamais atteinte auparavant pour les cathédrales de

Reims, Amiens, Laon, Paris, l'abbaye de Cluny, le cloître de Saint Trophime à Arles, l'église de La Charité sur Loire, le Mont Saint Michel, le théâtre d'Orange, le pont du Gard, les châteaux de Pierrefonds et de Blois, Avignon et Carcassonne.

Viollet-le-Duc et d'autres architectes qualifiés sont à l'ouvrage.

Que ces monuments fussent restaurés voici plus d'un siècle et demi, n'est communément pas fort connu.

Mérimée est nommé sénateur en 1855 et renonce à sa rétribution du ministère mais poursuivra le labeur jusqu'en 1860.

Rappelons que Viollet-le-Duc a écrit plus d'une centaine d'ouvrages où l'apport iconographique personnel foisonnait.

Le plus connu est le Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe siècle au XVIe, Paris, 1854-1868. L'ouvrage compte 5000 pages en 10 volumes et propose 3767 gravures.

Mérimée écrira immédiatement un article favorable dans Le moniteur universel (30-12 1854 et 03-01 1855) lors de la parution du premier volume qui comptait 507 pages et 564 illustrations.

Trois autres : Essai sur l'architecture militaire au moyen-âge, Paris, 1854, 236 pages, abondamment illustré.

Le livre porte un envoi à Mérimée : « Mon cher ami ».

Le dictionnaire raisonné du mobilier français, Paris, 1858-1870, 6 volumes.

Entretiens sur l'architecture, Paris, 1863-1872, 1500 pages en 2 volumes.

## **UNE CHAINE D'INFLUENCE**

L'activité impressionnante de Violletle-Duc, architecte, dessinateur, archéologue, historien, décorateur, écrivain et enseignant connut une résonnance étendue dans les métiers de la construction. Nombre de jeunes architectes, rebutés et las du néo-classicisme, du néo-gothique, du néo-roman et de la néo-renaissance flamande, perclus d'historicisme, se référèrent à lui en adhérant au concept d'architecture du présent, au caractère fonctionnel des lieux d'habitation, à l'adoption de la couleur sur et dans les immeubles et à un autre choix des matériaux de construction.

On sait à quel point P. Mérimée et E. Viollet-le-Duc s'émurent en découvrant le savoirfaire des bâtisseurs d'antan.

Ils ne désavouèrent bien évidemment pas les styles anciens corrélés aux époques révolues.

Sur les traces de Viollet-le-Duc, à contrepied de la tradition, refusant toutes les contraintes, une pensée vivifiante, stimulée par la vie même, élabora un socle de valeurs esthétiques neuves. Dans le même souffle créatif, au sein de plusieurs dizaines de villes européennes et autres, des novateurs attestèrent de la densité de leur engagement quant aux valeurs évolutives de la culture.

Dans des modalités affranchies, une pluralité d'écoles artistiques aux déterminations variées firent escorte à Viollet-le-Duc, sortant de l'ombre, dévoilant les styles, les couleurs, le rythme, ménageant la lumière et l'ombre et démontrant, si besoin, l'enracinement de la culture européenne : Art nouveau, Art déco, Sécession Viennoise, Modernisme Catalan, Stile florale, Arts and Crafts, Modern Style, Arte Nuova, De Stijl, Ecole d'Amsterdam, Miami modern architecture, Liberty style, Tiffany, Jugendstil, City Beautiful.



Léon Sneyers, affiche publicitaire pour la maison de décoration - L'Intérieur - vers 1908.

# LES CLOCHES DE LA CHAPELLE DE STALLE

## **Eric de Crayencour**

Nous savons que les derniers seigneurs de Stalle, bien que résidant à Bruxelles ou dans leur campagne de Laeken, ont été de grands bienfaiteurs de la chapelle Notre-Dame des Affligés, à laquelle ils avaient notamment offert de superbes ornements décorés de leurs armes.<sup>1</sup>

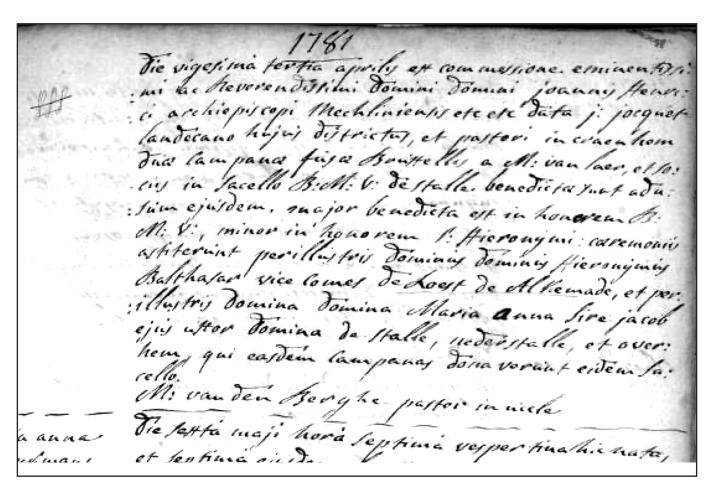
Intéressons-nous à présent aux deux cloches dont ils ont doté cet oratoire, et qui sont toujours en place.

Elles sont mentionnées à l'occasion de leur « baptême « - ou plus exactement de leur bénédiction -, dont nous avons conservé une brève relation par le curé d'Uccle de l'époque. Quant à leur description, nous la devons à un inventaire détaillé réalisé en 1918, alors qu'elles étaient menacées de réquisition par l'occupant allemand.

\* \* \*

Les archives conservées vont à présent nous en dire davantage.

<sup>1</sup> Voir notre article dans *Ucclensia* n° 292, janvier-février 2023, p. 8-13. Nous y renvoyons le lecteur, notamment pour les portraits des donateurs ainsi que pour leurs armes.



Acte de baptême des cloches.

Ouvrons le registre aux baptêmes de l'église Saint-Pierre - dont dépendait la chapelle, comme aujourd'hui - à la date du lundi 23 avril 1781. Nous y lisons ce qui suit.

Die vigesima tertia aprilis ex commissione Eminentissimi ac Reverendissimi Domini
Domini Joannis Henrici archiepiscopi Mechliniensis etc. etc. data J. Jocquet landecano <sup>2</sup> hujus
districtus, et pastori in Craenhem duas campanas fusas Bruxellis a M. van Laer et sociis in sacello B. M. V. de Stalle benedictae sunt ad usum ejusdem. Major benedicta est in honorem B. M. V., et minor in honorem B. Hieronymi. Caeremoniis assisterunt perillustris Dominus Dominus Hieronymus Balthasar vice comes de Roest de Alkemade et perillustris Domina Domina Maria Anna Sirejacob ejus uxor domina de Stalle, Nederstalle et Overhem, qui easdem campanasdonaverunt eidem sacello.

M. van den Berghe, pastor in Uccle.

#### **TRADUCTION**

Le 23 avril, sur la commission de Son Eminence révérendissime Jean-Henri, archevêque de Malines, etc. etc., conférée à J. Jocquet, doyen rural de ce district et curé à Crainhem, deux cloches fondues à Bruxelles par M. van Laer et Cie ont été bénies dans la chapelle Notre-Dame de Stalle, à l'usage de celle-ci. La plus grande a été bénie en l'honneur de la Vierge Marie, et la petite en l'honneur de saint Jérôme. Ont assisté aux cérémonies le très illustre Seigneur Jérôme-Balthasar vicomte de Roest d'Alkemade et son épouse la très illustre Dame Marie-Anne Sirejacob, dame de Stalle, Neerstalle et Overhem, lesquels ont fait don de ces cloches à ladite chapelle.

M. van den Berghe, curé à Uccle.

\* \* \*

La brève relation donnée par l'abbé van den Berghe nous apprend que deux cloches offertes à la chapelle de Stalle par Jérôme de Roest d'Alkemade et son épouse Marie-Anne Sirejacob ont été bénies en leur présence à la chapelle du lieu le 23 avril 1781. L'officiant était François-Joseph Jocquet <sup>3</sup>, doyen rural et curé de Crainhem, qui avait été commissionné à cet effet par l'archevêque de Malines Jean-Henri de Franckenberg. Ces cloches avaient été fondues dans l'entreprise van Laer à Bruxelles. La plus grande a été bénie en l'honneur de la Vierge Marie, la plus petite en l'honneur de saint Jérôme, patron du seigneur.

Le compte rendu de la cérémonie figure parmi les baptêmes d'enfants dans le registre rédigé par Michel van den Berghe, dernier curé d'Uccle sous l'Ancien Régime.

L'abbé van den Berghe avait succédé à Mathieu Putzeys, curé d'Uccle durant cinquante-huit ans, et fut à la tête de la paroisse Saint-Pierre de 1772 à 1797. Ayant refusé le serment de haine à la royauté imposé par le Directoire, il fut démis de ses fonctions et devint plus tard curé de Ruisbroek. <sup>4</sup>

Son acte de décès mentionne ce qui suit.

Michel van den Berghe, 70 ans, curé, demeurant à Ruisbroek, né à Bruxelles, fils de Jean-Baptiste, marchand de vin, domicilié à Bruxelles, décédé, et de Suzanne van der Meulen, ménagère, domiciliée à Bruxelles, décédée. Décédé à Ruisbroek le 19 nivôse an treize [soit le 9 janvier 1805] à deux heures du matin. Déclarants : François-Albert Caroly, 37 ans, vicaire, demeurant à Leeuw-Saint-Pierre, parent du défunt ; Josse Goossens, 42 ans, maître d'école, domicilié à Ruisbroek, voisin du défunt.

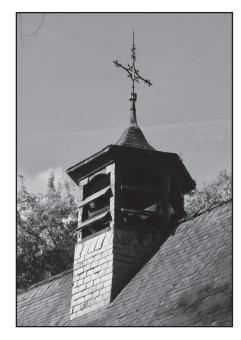
<sup>2</sup> Landecanus est une forme latinisée du néerlandais landdeken, doyen rural. Le terme plus habituel est archipresbyter (archiprêtre).

<sup>3</sup> François-Joseph Jocquet est mentionné comme curé de Crainhem dès 1779 (et *archiprebyter* à partir de 1781) et jusque 1797. Les derniers actes signés de lui dans les registres paroissiaux sont de 1796 (2 septembre pour les baptêmes, 24 septembre pour les inhumations) et 1797 (4 juillet, pour les mariages). Le registre aux inhumations est terminé par la mention de sa clôture par F. De Clerck, président du canton, à la date du 13 vendémiaire an 5, soit le 4 octobre 1796. Probablement prêtre réfractaire, Jocquet semble avoir été remplacé par Jean Vermeren, qui officiait déjà à Crainhem comme *sacerdos* dès 1791 ; à partir de janvier 1798, il est mentionné comme *deservitor in Crainhem*.

<sup>4</sup> DAELEMANS (J.), Uccle Maria's Dorp, Bruxelles, 1858, p. 11.

Notons en passant que son frère Bernard-Joseph, né à Bruxelles et décédé à Uccle le 10 août1785, âgé de 36 ans, fut vicaire à Uccle durant sept ans ; il fut inhumé dans le caveau de l'église. <sup>5</sup>

#### **DESCRIPTION DES DEUX CLOCHES**



Clocheton de la chapelle de Stalle.

Une première cloche mesurant 0,365 m de hauteur; 0,445 m au plus grand diamètre; 0,255 m au plus petit diamètre; fondue en 1781 à Bruxelles chez N. et B. Van Laer;

portant comme inscriptions:

sur la panse <sup>6</sup>, en caractères romains :

en première ligne : M : Her H : B : Borgrave DE

ROEST D'ALKEMADE;

en deuxième ligne : HEERE VAN STALLE

NEDERSTALLE EN OVERHEM;

en troisième ligne: ENDE SYNE COMPAGNE

M : A : SIREJACOB GEVERS DESER

KLOK

Sur le cerveau <sup>7</sup> : N. et B. VAN LAER F. BRUXEL Anno 1781.

#### La décoration consiste :

dans la partie supérieure et sur toute la circonférence:

en une bande réservée à la mention du fondeur comprise entre deux rangs de deux filets en relief. en une frise de cinq centimètres formée d'entrelacs et d'arabesques;

dans la partie inférieure :

en deux séries de filets contournant la cloche, distantes de cinq centimètres et comportant l'une quatre, l'autre six baguettes;

dans la partie centrale, coulées en mi-relief et en titre des armoiries à couronne comtale, à savoir : deux lions servant de supports à deux écus appariés, celui de gauche au lion dressé, sur plain, celui de droite à chevron chargé de trois séries de six besans accompagné de fleurs de lys, deux en chef, une de chaque côté et une en pointe.<sup>8</sup>

L'anse en est constituée par trois moitiés d'anneaux de huit centimètres de hauteur et rattachées en leur milieu par un tenon.

Une seconde cloche, semblable à la précédente quant aux dimensions, aux inscriptions, aux motifs décoratifs, frises, cannelures et armoiries et s'en distinguant par le poids et par les anses qui, à la seconde, ont 0,065 m de hauteur et 0,015 m d'épaisseur.

\* \* \*

On sait que lors de la Première Guerre mondiale déjà, l'occupant allemand avait conçu le projet de réquisitionner les cloches du pays, ainsi que les tuyaux d'orgue, pour les besoins de ses armées. Comme signalé en introduction, c'est à un inventaire réalisé en février 1918 suite à la

<sup>5</sup> Selon Daelemans, op. cit., p. 13. Ceci se retrouve textuellement dans l'acte de décès.

<sup>6</sup> La panse est le corps évasé de la cloche.

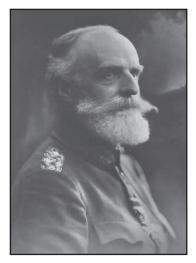
<sup>7</sup> Le cerveau est la partie supérieure de la cloche.

<sup>8</sup> Ce libellé du blasonnement, repris tel quel par J. M. Pierrard (op. cit., p. 51), est on ne peut plus fantaisiste.

Rappelons de quoi il doit s'agir ici. Pour de ROEST d'ALK-EMADE: De sinople au lion d'argent armé et lampasséde gueules, accompagné en pointe de trois canettes d'argent. Supports: deux lions d'or léopardés, armés et lampassés de gueules. - Pour SIREJACOB: D'azur au chevron d'argent chargé de trois roses de gueules et accompagné de trois fleurs de lis d'argent. La composition présente la même disposition qu'au maître-autel ainsi que sur les ornements offerts à la chapelle par les de Roest en 1779, mais bien sûr ici sans couleurs.

menace d'une réquisition par l'occupant allemand que nous devons cette description des deux cloches appartenant à la chapelle.<sup>9</sup>

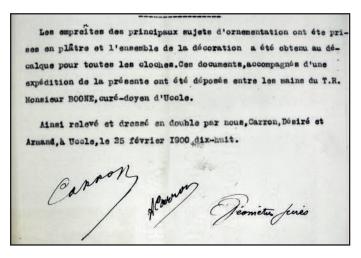
Revenons à présent sur les circonstances qui y ont donné lieu.



Le 8 février 1918, une lettre du gouverneur général Ludwig von Falkenhausen avertit officieusement le Cardinal Mercier qu'un inventaire va être réalisé.

Ludwig von Falkenhausen. 1914. Coll. Wartenberg Trust.

L'arrêté tombe le 11 février. Il prévoit l'inventorisation de toutes les cloches en bronze d'un poids supérieur à 10 kg ainsi que des tuyaux d'orgues en étain ou alliage d'étain. Le surlendemain<sup>10</sup>, le Cardinal en avise par circulaire les doyens et les curés, leur enjoignant de faire procéder au relevé et à la description des cloches. A Uccle, ce travail a été réalisé le 25 février par les géomètres jurés Désiré et Armand Carron, tant pour l'église Saint-Pierre que pour la chapelle de Stalle. L'inventaire, accompagné d'empreintes en plâtre et de décalques de toutes les cloches, a été remis au doyen.



Signatures des frères Carron au bas de l'inventaire des cloches.

Celui-ci est alors l'abbé Léonce Boone. Né à Turnhout le 10 mai 1849 et ordonné prêtre le 20 septembre 1873, *Léonce*-François-Marie Boone, après avoir été successivement vicaire à Bornem (1873-1874) et à Molenbeek (1874-1895), fut curé-doyen d'Uccle de 1895 jusqu'à son décès. Il y avait succédé à l'abbé Félix Winnen. Décédé à Uccle le 7 novembre 1923, il sera remplacé par l'abbé Pierre Fierens. C'est l'abbé Boone qui, à Uccle, a eu la responsabilité de transmettre à l'Archevêché les rapports des curés sur la situation des paroisses durant la guerre. Voici ce qu'on peut tirer de ces rapports à propos de la question des cloches.

Dans son rapport pour la paroisse Saint-Pierre, on lit :

L'inventaire de nos cloches a été fait : les soldats se sont présentés sans avertissement préalable. Je les ai rencontrés par hasard à l'église à la fin d'un service religieux et, pour éviter l'effraction, j'ai déclaré devant une cinquantaine de mes paroissiens, que je ne cédais que contraint et forcé, et réclamant que mon opposition fût actée.

Le rapport dactylographié du 25 février 1918 concernant les cloches de Saint-Pierre est donné en annexe.

Dans son rapport pour le doyenné d'Uccle daté du 26 février 1918, qui concerne le relevé des cloches, Léonce Boone déclare transmettre au Cardinal le rapport de 16 paroisses sur 17, celle

<sup>9</sup> Voir VIANE (Charles), dir., *Uccle au temps jadis*, Uccle, Uccle Centre d'Art, 1925, p. 86-89. Cette contribution n'a pas été insérée dans l'édition de 1950. Pour la chapelle de Stalle, elle a été reprise par J. M. Pierrard dans sa brochure de 1998 (p. 51-52), qui renvoie aux archives du Doyenné d'Uccle. Nous avons néanmoins cru bon de la reprendre ici dans sa forme de 1925. L'inventaire de 1918 est conservé au sein des Archives ecclésiastiques du Brabant sous le n° 31 645 (inventaire par Philippe Muret).

<sup>10</sup> Voir aussi, à cette date (13 février 1918), GILLE (Louis), OOMS (Alphonse) et DELANDSHEERE (Paul),

Cinquante mois d'occupation allemande, Bruxelles, Librairie Albert Dewit, 1919, 4 vol.4

de Boitsfort ne lui étant pas encore parvenue.<sup>11</sup> Il joint pour Uccle le rapport de trois chapelles, dont celle de Stalle, mentionnant *deux petites cloches de 1781, assez intéressantes* et produisant le rapport dactylographié déjà mentionné.

Nous verrons plus loin que, fort heureusement, les registres aux délibérations du Conseil de Fabrique nous en disent davantage sur la manière dont le problème a été géré à Uccle.

\* \* \*

Le 18 février 1918, le cardinal Mercier écrit au roi d'Espagne Alphonse XIII, souverain d'une puissance neutre, une lettre qui sera transmise par le Marquis de Villalobar, pour le supplier d'intervenir et d'appuyer la requête qu'il a introduite auprès de Guillaume II.

Le 2 mars 1918, le prélat adresse une lettre au clergé et aux fidèles du pays. Cette lettre est publiée dans le quotidien catholique néerlandais *De Tijd.*<sup>12</sup>

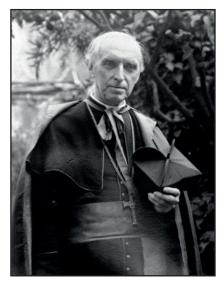
#### Extraits:

[...] Instruits par l'expérience, nous n'avons plus d'illusions à nous faire. L'inventaire d'aujourd'hui est le signal des réquisitions de demain. Les revendications réitérées du Souverain Pontife, notre appel au chancelier de l'Empire auront donc été vains. [...] En accomplissement de ce devoir de notre charge pastorale, nous protestons, nos très chers Frères, contre l'atteinte, que la saisie, de force, d'objets du culte, portera à la liberté de notre Mère la Sainte Église. [...] Nous ajoutons que l'enlèvement des cloches, sans l'aveu de l'autorité religieuse et malgré ses protestations, sera un « sacrilège ».[...] Oui, la saisie de nos cloches sera une profanation : quiconque y coopérera prêtera la main à un sacrilège.

Les évêques catholiques d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie ne contrediront pas à ces principes.

Si leur patriotisme put leur arracher des concessions qui durent coûter beaucoup à leurs âmes religieuses, le patriotisme corrobore, au contraire, chez nous, la loi de la résistance : nous trahirions l'Église et la Patrie, si nous commettions la lâcheté de nous laisser ravir, sans un acte de réprobation publique, un métal que l'ennemi convertira en engins de destruction destinés à porter la mort dans les rangs des héros qui se sacrifient pour nous. [...]

Au nom de la liberté de l'Église, au nom de la sainteté du culte catholique, au nom du droit international, nous condamnons et réprouvons la mainmise sur les cloches et les orgues de nos églises; nous interdisons au clergé et aux fidèles de notre diocèse de coopérer à leur enlèvement; nous refusons de toucher le prix des objets sacrés que la violence nous ravira.



Le Cardinal Mercier.
Photo prise à Rome
en 1916.
Paris, Bibliothèque
Nationale.

Le 6 mars, l'Administration de la Ville de Bruxelles émet à son tour une protestation, à laquelle le gouverneur général répond le 12, comme suit.

#### A l'Administration communale de Bruxelles,

Ensuite de votre communication du 6 de ce mois, relative aux cloches d'églises et aux tuyaux d'orgues, je vous fais savoir qu'il s'agit avant tout d'un recensement et non pas, jusqu'ici, de la saisie ou de l'enlèvement de ces objets.

Si la saisie ou l'enlèvement devaient être effectués, les cloches ayant une valeur historique ou artistique spéciale, à fixer dans chaque cas, seraient laissées au propriétaire.

Quant aux tuyaux d'orgues, il sera procédé conformément aux mêmes dispositions.

<sup>11</sup> En réalité, le rapport conservé aux Archives de l'Archevêché est fort incomplet et ne concerne que quelques paroisses ; certains, comme celui d'Alsemberg et celui de Rhode-Saint-Genèse, ont été classés sous ces communes ; pour Boitsfort, voir à Watermael-Boitsfort.

<sup>12</sup> Conservé à l'Université de Gand. Cette lettre imprimée se trouve insérée dans le registre aux procès-verbaux des séances du Conseil de Fabrique à la date du 7 avril 1918 (p. 326/327).

La réponse qui précède est transmise par une circulaire de l'Administration de la Ville de Bruxelles (20 mars 1918) à Uccle, où elle parvient le 21.<sup>13</sup>

On peut supposer que l'envoi à Uccle de cette lettre du gouverneur général en date du 12 mars a dû répondre à une demande de nos édiles, car dès le 13 mars ceux-ci avaient à leur tour émis une protestation<sup>14</sup> contre la saisie des cloches. A la date du lendemain 14 mars, le procès-verbal mentionne ce qui suit.

Le Collège ayant eu connaissance de la saisie des cloches par l'autorité occupante, décide de protester, au nom de la commune d'Uccle, auprès du Gouverneur Général en Belgique, en ces termes :

#### Monsieur le Gouverneur Général,

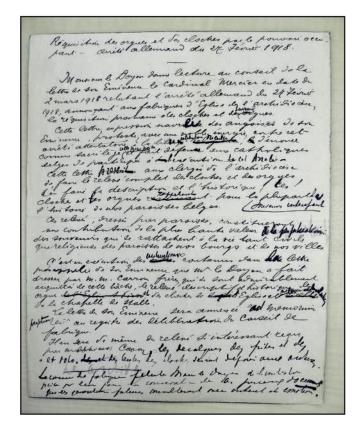
La saisie des cloches a péniblement impressionné nos populations si fidèles à leurs traditions comme à leurs croyances. En leur nom nous nous permettons d'insister auprès de Votre Excellence pour qu'il ne soit pas donné suite à un acte qui ne manquerait pas de provoquer une douloureuse irritation.

Faut-il rappeler, Monsieur le Gouverneur Général, que nos cloches paroissiales ne servent pas seulement à des fins religieuses, mais aussi à des fins civiles?

Plutôt qu'un texte des articles organiques du Concordat <sup>15</sup> du 18 germinal an X, ce sont des vers de Schiller que nous pourrions citer. Mais il nous suffit d'avoir par-là justifié l'intervention de l'Autorité communale, directement intéressée à la question.

Agréez, Monsieur le Gouverneur Général, l'assurance de notre haute considération.

Par la suite, le sujet n'est plus évoqué dans les procès-verbaux de la commune d'Uccle, et la plupart de cloches du pays échapperont finalement à la réquisition. Il n'en sera pas de même lors du second conflit mondial. Quant aux cloches de Stalle, elles doivent sans doute à leur modeste gabarit d'être toujours en place. Ce sont d'ailleurs, comme l'a fait remarquer J. M. Pierrard, les plus anciennes cloches conservées dans notre commune.



Brouillon du procès-verbal d'une séance du Conseil de Fabrique en date du 7 avril 1918.

Pour terminer, ouvrons le registre aux délibérations du Conseil de Fabrique de Saint-Pierre à la date du 7 avril 1918 (p. 327-328). Voici ce qu'on peut y lire <sup>16</sup> à la suite de la séance de ce jour-là :

Monsieur le Doyen donne lecture au Conseil de la lettre de Son Eminence le Cardinal Mercier en date du 2 mars 1918 relatant l'arrêté allemand du 27 février

<sup>13</sup> Archives communales d'Uccle, dossier Réquisitions. Le texte est repris en manuscrit dans le registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Echevins à la date du 21 mars 1918.

<sup>14</sup> La lettre, datée du 13 mars, se trouve en copie dactylographiée aux archives communales dans le dossier Réquisitions ; elle est reproduite en manuscrit dans le procès-verbal du 14 mars.

<sup>15</sup> On notera que le concordat proprement dit a été signé à Paris le 15 juillet 1801 (26 messidor an IX) ; il est vrai que sa mise en application est arrivée avec la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802).

<sup>16</sup> Un brouillon de ce texte figure dans les archives ecclésiastiques du Brabant sous le numéro AEB 31 645.

1918, annonçant aux Fabriques d'église de l'Archidiocèse la réquisition prochaine des cloches et des tuyaux d'orgues.

Cette lettre, expression navrée des angoisses de Son Eminence, proteste avec une noble énergie contre cet arrêté attentatoire à la libre célébration du culte, dénonce comme sacrilège cette mainmise et fait défense aux catholiques Belges (sic) de participer à l'exécution de cet arrêté.

Cette lettre prescrit au clergé de l'Archidiocèse de faire le relevé complet des cloches et des orgues, d'en faire la description et l'historique, les cloches et les orgues rappelant pour la plupart des souvenirs intéressant l'histoire de nos paroisses belges.

Ces relevés, dressés par paroisse, constitueront une contribution de la plus haute valeur à la perpétuation des souvenirs qui se rattachent à la vie tant civile que religieuse des paroisses de nos bourgs et de nos villes.

C'est en exécution des instructions contenues dans la lettre prérappelée (sic) de Son Eminence que Monsieur le Doyen a fait dresser par MM. Caron frères, qui se sont admirablement acquittés de cette tâche, le relevé descriptif et historique des orgues et des cloches de l'Eglise St-Pierre et des cloches de la chapelle de Stalle.

La lettre de Son Eminence sera annexée « ad memoriam perpetuam rei « au registre des délibérations du Conseil de Fabrique. Il en sera de même du relevé si intéressant dressé par Messieurs Carron. Les décalques des frises et des «ex voto» et des textes des cloches seront déposés aux archives.<sup>17</sup>

Le Conseil félicite Monsieur le Doyen de l'initiative prise par lui pour la conservation de ces précieux documents que les générations futures consulteront avec intérêt et émotion.

<sup>17</sup> Nous n'avons pas trouvé trace de ces reliques parmi les archives.



Le doyen Boone accueillant le Cardinal Mercier dans son presbytère à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Uccle, coll. du Cercle d'Histoire.

Le 7 octobre 1923, soit un mois jour pour jour avant son décès, le doyen

Léonce Boone a fêté à Uccle ses 50 ans de sacerdoce en présence du cardinal

Mercier et de son frère Albert (1847-1930), curé de Sainte-Gertrude

à Etterbeek et doyen de Bruxelles Sud-Est.

Faisant partie de ces générations futures, nous avions ardemment souhaité voir ces cloches de plus près. L'occasion nous en était donnée avec la campagne photographique organisée à Uccle par l'IRPA, et notamment à la chapelle, les 8 et 9 décembre 2022. Malheureusement, l'accès à ces instruments célestes s'est avéré trop difficile dans un premier temps.

Cependant, un coup d'oeil jeté dans le grenier de la chapelle a révélé une très belle charpente, qui pourrait bien être d'origine, c'est-à-dire remonter au XVe siècle. La visite d'experts mandatés par la Région de Bruxelles-Capitale nous permettra sans doute d'en apprendre davantage.

# Max Lamberty (1893-1975) Vlaams cultuurfilosoof en laureaat van de prijs voor Letterkunde 1962 van de gemeente Ukkel.

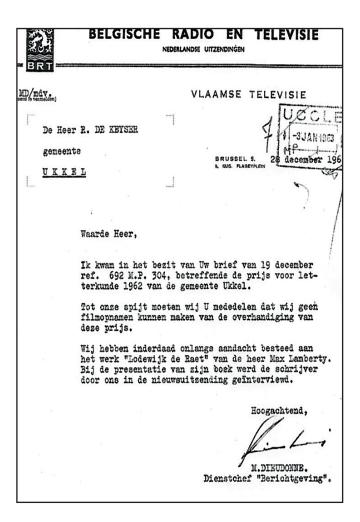
## **Kris Huygen**

# De prijs voor Letterkunde van de gemeente Ukkel.

De Prijs voor Letterkunde - Prix de Littérature - werd gecreëerd door een beslissing van de Gemeenteraad van Ukkel op 13 juli 1931. Aanvankelijk was het de bedoeling om jaarlijks zowel een Franstalige als een Nederlandstalige auteur woonachtig in Ukkel te bekronen voor een literair werk gepubliceerd tijdens de afgelopen drie jaar, of eventueel voor zijn/haar volledig oeuvre. Zo werd in 1932 Ernest Claes bekroond voor De Heiligen van Sichem. Na een onderbreking tijdens de Tweede Wereldoorlog werd in 1953 besloten de prijs opnieuw uit te reiken, en dan afwisselend voor een Vlaamse en een Franstalige schrijver. In 1954 kreeg Alfred Hegenscheidt (vroegere medewerker van het tijdschrift Van Nu en Straks, vriend van August Vermeylen en vooral bekend voor zijn tragedie Starkadd) de prijs en in 1956 werd de dichter Jan Van Nijlen bekroond voor zijn totale oeuvre (zie Ucclensia nr.279, meijuni 2022, blz.7-15).

Op 6 mei 1957 werd het reglement andermaal gewijzigd en zou de prijs voortaan gedurende twee opeenvolgende jaren voorbehouden worden aan een Frans schrijvende en het volgende jaar aan een Nederlands schrijvende auteur. In 1959 werd er geen Vlaamse prijs uitgereikt bij gebrek aan kandidaten. En uiteindelijk kreeg in 1962 Max Lamberty de prijs (10.000 BF) voor zijn werk Lodewijk de Raet, een levensbeeld, een ingekorte biografie die in 1961 was gepubliceerd als Vlaamse pocket [50] bij

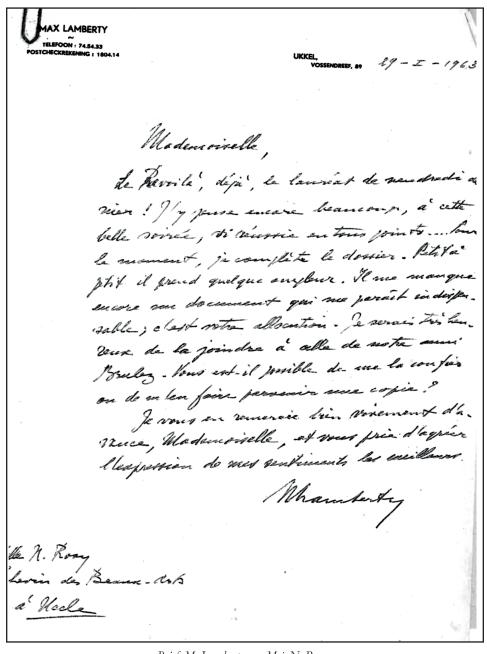
de uitgeverij Heideland-Hasselt. De eigenlijke plechtigheid ging pas door op 25 januari 1963. Er werden geen filmopnames gemaakt door de BRT, omdat (zoals dienstchef "Berichtgeving" Maurice Dieudonné aan burgemeester De Keyser schreef) er onlangs al aandacht was besteed aan Lamberty's boek over de Raet en hij toen in de nieuwsuitzending was geïnterviewd.



Brief M. Dieudonné

Zoals het reglement voorschreef waren er drie juryleden aangesproken, aangesteld door de Koninklijke Academie voor Vlaamse Taal en Letterkunde, nl. de schrijvers Ernest Claes, Raymond Brulez en André Demedts. Ook volgens het reglement mochten de juryleden niet in Ukkel wonen. Ernest Claes had wel van 1929 tot 1950 in de Stallestraat gewoond maar hij was ondertussen verhuisd naar de Washingtonstraat in Elsene. De Vlaamse auteur Raymond Brulez (van 1945 tot 1960 ook adjunct-directeur-generaal van de Nederlandstalige uitzendingen van de

Belgische Radio- en Televisieomroep) woonde in de Kardinaal Micaralaan in Oudergem en André Demedts (christelijke georiënteerd schrijver en cultuurpromotor met bijzondere interesse voor Frans-Vlaanderen en Zuid-Afrika) ten slotte was woonachtig op de Condédreef in Kortrijk. Het was Raymond Brulez die de erehulde bracht. Op 29 januari informeerde Lamberty in het Frans bij Mej. Nicole Rosy (schepen van cultuur) naar de tekst van die erehulde, die hij blijkbaar in een dossier wilde invoegen.



Brief M. Lamberty aan Mej. N. Rosy.

Lamberty woonde met zijn vrouw Fanny Leys (ook schrijfster) sinds 1954 in Ukkel, in de Vossendreef. Fanny Leys had voor de prijs van 1962 trouwens zelf ook haar kandidatuur gesteld (*Vijfde Symfonie*, roman), naast nog twee andere kandidaten nl. de jonge Annie Reniers (°1941) (*Het Ogenblik*, poëzie) en Jean-Baptiste Bosquet (*Dagkrans*, poëzie).

Dit is ondertussen 60 jaar geleden, en de naam Max Lamberty zegt U misschien niet veel meer. Maar Lamberty was een belangrijk Vlaams cultuurfilosoof en leidend intellectueel van de Vlaamse Beweging. Misschien wel interessant om deze inwoner van Ukkel na al die tijd nog eens onder de aandacht te brengen.

## Een korte biografie

Max Lamberty werd geboren in Sint-Gillis op 31 december 1893 en stierf in het Sint-Pieter ziekenhuis op 13 augustus 1975. Hij was de zoon van een Waalse vader en zijn moeder was Anna Maria de Raet, zuster van de bekende Lodewijk de Raet (1870-1914). Na de vroegtijdige dood van vader Lamberty in 1900 ging Anna Lambertyde Raet opnieuw in Sint-Gillis wonen bij haar moeder en haar ongehuwde broer Lodewijk, die de opvoeding van Max en zijn twee jaar jongere broer Robert op zich zou nemen. 'De Nonkel', ambtenaar op het Ministerie van Nijverheid en Arbeid en toen al een bekend voorvechter voor de Vernederlandsing van de Gentse Hogeschool en het Hoger Technisch Onderwijs, was ook een groot bewonderaar van Wagner, liefde die hij aan Max doorgaf. Onder zijn invloed werden de twee zonen Vlaamsgezind en neef Max zou verder lopen in de sporen van zijn oom en later diens geschriften uitgebreid becommentariëren (zie verder).

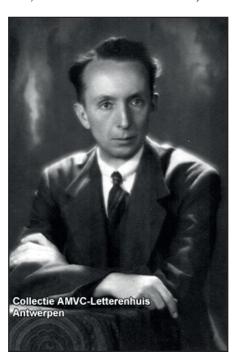
Na studies aan het Koninklijk Atheneum van Brussel schrijven Max en Robert zich in 1914 in aan de ULB en Max krijgt zo uitstel van militieplicht. Ze volgen de eerste kandidatuur rechten aan de Faculteit Letteren en Wijsbegeerte. Raymond Brulez, die er Germaanse filologie studeert, is een studiegenoot. Als de Eerste Wereldoorlog uitbreekt en de Duitsers België binnenvallen op 2 augustus 1914, sluit korte tijd later de ULB uit protest haar deuren. De Universiteitsbibliotheek van de Université catholique de Louvain-Katholieke Hogeschool te Leuven was op 28 augustus 1914 gebombardeerd en in brand gestoken. En tot overmaat van ramp sterft hun oom op 22 november 1914 aan een beroerte, hij is amper 44 jaar.

De 'Nonkel' was vrijgevig, reisde graag (ook met zijn twee neven) en hield van boeken. Er is dus weinig spaargeld, de familie blijft berooid achter en Max begint in 1915 te werken bij de Duitse verzekeringsmaatschappij Gladbach.

Eind 1917 verlaten de twee broers Brussel en schrijven zich in aan de Hogeschool in Gent, die sinds oktober 1916 door de Duitse bezetter vernederlandst is. Max krijgt met de hulp van Hippoliet Meert, hoogleraar aan de Hogeschool, ook een extrabaan als studiemeester in het Atheneum van Gent. De vervlaamsing van de Franstalige Gentse Universiteit was een onderdeel van de Flamenpolitik van de bezetter die hiermee de eenheid van de Belgische staat probeerde te destabiliseren en speelde in de kaart van de activisten, die ijverden voor een onafhankelijk Vlaanderen. Lamberty's reflecties over deze periode, toen hij rechten studeerde terwijl er geen wet noch regel meer bestond, denkwetten bestudeerde terwijl het geweld en de leugen triomfeerden schreef hij in 1929 aan zijn vriend Raymond Brulez, die in 1952 de briefpassage in zijn autobiografische romancyclus Mijn woningen overnam.

Na het beëindigen van de oorlog moeten de twee broers wegens hun Gents verleden als 'Oorlogsstudent' voor een commissie verschijnen om verder te mogen studeren. Maar ze ontsnappen grotendeels aan de repressie die talloze activisten in de gevangenis laat belanden (zie o.m. de familie van Felix de Boeck, *Ucclensia*, nr. 290, blz.17-24).

Robert zal pas in 1920 verder kunnen studeren maar Max kan eind 1918 al met steun van de socialistische politicus Camille Huysmans (goede vriend van Nonkel de Raet) eerst voor de Socialistische Internationale en later voor de Belgische Werkliedenpartij BWP gaan werken. In december 1921 wordt hij uiteindelijk opgeroepen voor het leger maar al in februari 1922 wordt hij zwaar ziek (mogelijk tuberculose), opgenomen in het militair ziekenhuis en uiteindelijk gereformeerd. Tot 1925 werkt hij voor de BWP en kan dan beginnen in de Vlaamse Vertaaldienst van de Kamer van Volksvertegenwoordigers (waar ook dichter Prosper van Langendonck en romanschrijver Ernest Claes werken).



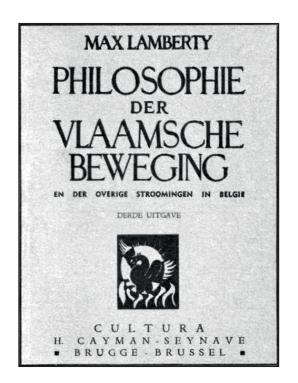
Portret van M. Lamberty 1938.

Lamberty is perfect tweetalig en zal het als ambtenaar uiteindelijk tot hoofd van deze dienst in de Kamer brengen tot aan zijn pensioen in 1958. Tijdens WO II werkt hij op het Ministerie van Economische zaken en komt zijn perfecte kennis van het Duits hem goed van pas. In 1945 wordt hij ook docent aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden in Antwerpen en vanaf 1956 doceert hij aan de Koninklijke Militaire School in Brussel. Aan de Universiteit van Gent of Brussel krijgt hij, tot zijn spijt, geen kans.

# De Philosophie van de Vlaamsche Beweging

Lamberty begon al vroeg essays te publiceren over de Vlaamse Beweging, het eerste in het tijdschrift Ontwikkeling (van socialistische signatuur) waarvan Huysmans hem secretaris en later beheerder maakte. Hij ontmoette zo ook in 1925 zijn latere vrouw Fanny Leys (1907-2001) die als drietalige typiste op het Cabinet van Huysmans, toen Minister van Kunst en Wetenschap, was komen werken en regelmatig vertalingen voor Ontwikkeling schreef. Ze huwden uiteindelijk pas in 1937 woonden in Sint-Gillis en kregen vier kinderen. Ze werd zijn partner voor het leven en publiceerde in 1977, twee jaar na zijn dood zijn biografie. Fanny Leys werd later directeur van de dienst Handelingen van de Senaat en schreef zelf ook een aantal boeken. In 1965 ontving zij op haar beurt de prijs voor Literatuur van de gemeente Ukkel.

In 1933 publiceert Lamberty bij de uitgeverij Cultura van H. Cayman in Brugge zijn bekendste werk: Philosophie der Vlaamsche Beweging en der overige stroomingen in België.



Philosophie van de Vlaamsche Beweging.

Cayman was de schoonbroer van Blankenbergenaar Raymond Brulez, die de broers al kenden van voor WO I. Een tweede druk verschijnt in 1938 en een derde druk in 1944 onder de Duitse bezetting. Cayman zal na de bevrijding worden opgepakt wegens collaboratie en sterven in de gevangenis.

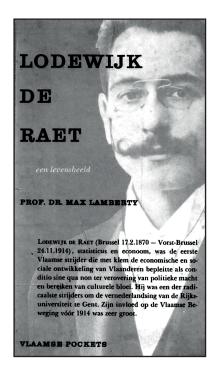
Het boek begint met de volgende vaststelling: De definities tot nog toe van de Vlaamse Beweging gegeven, kunnen tot twee types herleid worden. Enerzijds een negatieve grondslag met haar verzet tegen de verfransing en de achteruitzetting van de Vlaamse taal en anderzijds een positieve grondslag met haar streven naar volledige ontwikkeling van alle geestelijke en stoffelijke mogelijkheden van het Vlaamse volk. Volgens Lamberty vertegenwoordigden Paul Fredericq (medestichter van het vrijzinnige Willemsfonds) en de katholieke activist Lodewijk Dosfel de "negatieve" en zijn oom Lodewijk de Raet en de passivist August Vermeylen de "positieve" strekking.

En hij stelt zich de vraag: Laten deze definities toe alle vragen te beantwoorden die men kan stellen over het ontstaan van de Vlaamse Beweging? Voor hem is het antwoord neen, en in zijn "Philosophie' poneert hij dat er nog een diepere verzuchting was:

De Vlaamse beweging vond haar oorsprong en vindt nog steeds haar stuwkracht in ideeën en gevoelens, in waardeoordelen, die de aantrekkingskracht en meteen de wervingskracht ervan bepaalden: de misstanden werden beoordeeld aan de hand van de oriënterende waardeoordelen: de geschiedenis van de Vlaamse Beweging is de geschiedenis van het ontstaan, de groei en de overwinning van dit oriënterend perspectief. (Aldus nog Lamberty zelf in het lemma dat hij later over zichzelf schreef voor de Encyclopedie van de Vlaamse Beweging gepubliceerd in 1975).

Bij dezelfde uitgever publiceert hij in 1935 Heerschappij en Nood der Ideeën, werk dat hij ook in het Frans vertaalt en dat onder de titel Le rôle social des Idées bekend wordt.

In 1929 heeft hij ook al een eerste tekst geschreven over Lodewijk de Raet (onder pseudoniem), in 1940 behaalt hij zijn licentiaat in de sociale wetenschappen aan de Nederlandstalige Rijksuniversiteit van Gent (uiteindelijk pas vernederlandst in 1931 met als eerste rector de passivist August Vermeylen) en hoopt te doctoreren op een uitgebreide studie over de Raet. Het zal uiteindelijk tot juli 1947 duren vooraleer hij de titel van Dr. in de Sociale Wetenschappen behaalt. Hij zal het werk kunnen publiceren bij de uitgeverij De Poorte in 1952 en krijgt er in 1955 de Camille Huysmans prijs voor. Zijn biografie van de Raet zal uiteindelijk in beknoptere versie verschijnen als Vlaamse pocket bij Heideland in 1961.



De Biografie van Lodewijk de Raet.

Het is hier niet de plaats om Lamberty's boek over de Raet in detail te bespreken, maar interessant is m.i. de vergelijking die hij maakt tussen de figuur van de Raet met die van August Vermeylen en hun benadering van de "Vlaamse Ontvoogding".

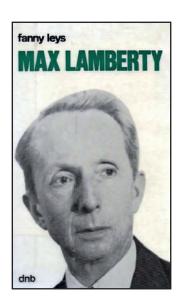
Vermeylen (zeker in zijn jonge jaren) was eigenlijk anarchistisch-apolitiek, wil Vlaming zijn om Europeeër te worden en pleitte wel voor sociale

rechtvaardigheid, maar was eigenlijk volgens Lamberty een "aristocratische" socialist. De Raet anderzijds was volgens Lamberty veel pragmatischer, baanbreker van de economische richting van de Vlaamse beweging, die de sociale ontvoogding van het Vlaamse volk wilde bereiken door binnen het Belgisch systeem het Vlaams onderwijs (Een Vlaamse Universiteit maar ook Vlaams Hoger Technisch Onderwijs) te organiseren. Zo zou het Vlaamse volk de eerlijke kans krijgen om zich te ontwikkelen, zich sociaal-economisch op te werken en tegelijk ook politieke macht te verwerven. De Vlaamse taal was voor de Raet geen doel op zich, onderwijs in de Vlaamse taal was voor hem de weg naar sociale verbetering. Het is niet toevallig dat zowel de Raet als Lamberty wegens financiële problemen hun universitaire vorming pas later in hun leven hebben kunnen en willen voleindigen (De Raet werd pas in 1899 licentiaat in de Economische Wetenschappen, Lamberty licentiaat in de Sociale Wetenschappen in 1940). Als in 1952 de Lodewijk de Raet stichting wordt opgericht is haar eerste bekommernis de democratisering van het onderwijs met nadruk op de Volkshogeschool en het Volwassenenonderwijs. Het uit Engeland overgewaaide begrip University extension werd al heel vroeg door de Laet geïntroduceerd.

In 1962 krijgt Lamberty voor zijn biografie van de Raet dus de prijs voor Vlaamse literatuur van de gemeente Ukkel. Hij is dan al een gevierd man. Op de Belgische Radio en Televisie werd er op 2 december 1960 een Ten huize van aan Prof. Dr. Max Lamberty en Fanny Leys opgenomen in de Vossendreef in Ukkel, aan de rand van het Zoniënwoud. Datzelfde jaar krijgt hij ook de Joost van de Vondelprijs voor gans zijn cultuurfilosofisch werk. In 1962 wordt hij geïnterviewd voor de nieuwsuitzending van de BRT en in 1963 gaat hij met pensioen als docent, maar in de twaalf jaar die hem resten begint hij een tweedelige studie De Vlaamse opstanding uitgegeven door het Davidsfonds, waarvan het eerste deel verschijnt in mei 71 en het tweede in het najaar van 73.

Interessant is ook dat hij voor 'De Hoorn' het tweemaandelijks tijdschrift van de Cultuurraad van Ukkel, in 1972 en 1973 in totaal nog vier bijdragen getiteld *Wat is cultuur?* heeft geleverd.

Een volledige bibliografie van zijn 213 publicaties is te vinden in de biografie die Fanny Leys over hem schreef.



Biografie van M. Lamberty door F. Leys.

#### REFERENTIES

- Max Lamberty. *Philosophie der V laamsche Beweging* en der overige stroomingen in België. Culture, H. Cayman-Seynave, Brugge. Derde Uitgave, 1944.
- Prof. Dr. Max Lamberty. Lodewijk de Raet, een levensbeeld. Vlaamse Pockets [50], Heideland-Hasselt, 1961.
- -Fanny Leys. *Max Lamberty*. Uitgave verzorgd door de Stichting-Lodewijk de Raet in samenwerking met De Nederlandse Boekhandel. Antwerpen/Amsterdam. 1977.
- Joris van Parijs. *Oorlogsstudenten*. Brieven en dagboeken uit Gent tijdens de Eerste Wereldoorlog. Uitgeverij Houtekiet, 2018.

Met hartelijke dank aan Fanny Carlier, archivist en administratief secretaresse van de dienst Archieven van de Gemeente Ukkel, Stallestraat 77, die mij inzage gaf in de documenten over de Prijs voor Vlaamse Literatuur van 1962.

## **FOLKLORE**

# Kris Huygen

Op 23 april 2023 werd onze bestuurder Stephan Killens verkozen tot mooiste snor van de Brussel.

Naar aanleiding van zijn verkiezing had ik op 1 mei een kort interview met Stephan in zijn tuin, weelderig blauw gekleurd door een zee van vergeet-me-nietjes en de wilde boshyacinten. Het zal een druk jaar worden voor Stephan, want zijn verkiezing brengt naast de eer ook tal van verplichtingen met zich mee: Interviews via de telefoon, een acte de présence op de bijenkomsten van de andere 'Snorrenclubs' in Vlaanderen, enz.

De Brusselse club, gesticht in 2009 is inderdaad verbroederd met clubs in o.a. Blankenberge, Brugge, Antwerpen en Schoten. En een mooie snor moet verzorgd worden. Vroeger had Stephan een Turkse kapper in Schaarbeek, wat me doet denken aan Guy Mortier van het tijdschrift Humo, die steevast voor een Turk werd aanzien (Een Turk zonder moestasje is geen echte Turk, ofwel?).

Nu is er op de Brusselse Zavel de legendarische barbershop *Bayer & Bayer* die knipt, scheert en nog veel meer. Maar het kost je wel 40 euro voor een beurt.

Stephan was één van de eerste leden van de Orde van de Moestasje, die sinds de stichting in 2009 zijn stamcafé heeft in café de Volle Brol op het Vossenplein in de Marollen. Aan dat plein ligt ook 't Huizeke, een ontmoetingscentrum voor mensen uit de buurt, waar iedereen in de namiddag welkom is voor een drankje aan zeer democratische prijzen.

Eind vorig jaar deed de Orde van de Brusselse Moestasje trouwens nog een zeer gulle gift van 1258,50 euro aan dit buurthuis. Het Brussels (volgens Wikipedia oorspronkelijk een mix van Brabants en Waals) is er de standaardtaal.

In het voorjaar van 2006 wijdde de VRT een aflevering aan de Marollen en zijn inwoners in zijn documentaire reeks *Het leven zoals het is.* Vandaag leven er in de Marollen mensen van meer dan 100 verschillende nationaliteiten.

De bekendste moestasje van de Marollen ongetwijfeld Jazzmuzikant de Thielemans, maar de beharing van de bovenlip, in alle maten en gewichten, werd door vele 'beroemdheden' over heel de wereld gecultiveerd. Ik denk aan de fijne potloodsnor van Clark Gable en Ward Ruyslinck, de mistroostige snor van Edgar A. Poe, de hoefijzersnor van cowboy Buffalo Bill, de woeste walrussnor van Stijn Steuvels, Emile Verhaeren, Jean-Pierre Coopman, David Crosby en Ambiorix, aan de tandenborstelsnor van de 'corpulente' Oliver Hardy, aan de excentrieke snor van Hercule Poirot en Salvador Dali (die in 1954 zelfs een heel boek schreef over zijn snor), om het duo Jansen en Janssen niet te vergeten... (zie ook wikipedia.org/wiki/Snor\_(haargroei).

Elke vijf jaar gaat de verkiezing van de mooiste Brusselse moestasje door op de Grote Markt.

In 2024 zal Stephan dus zijn titel en sjerp moeten doorgeven, dat wordt spannend.

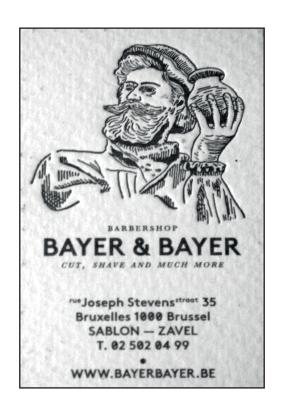
Stephan is ondertussen een kranige zeventiger (geboren in het Brusselse Sint-Pieterziekenhuis op 20 oktober 1952). Hij heeft heel zijn leven in Ukkel gewoond en na studies aan het Sint-Paulus college in de Rodestraat werd hij in de jaren 70 postbode. Een job die hij tot zijn pensioen in 2012 uitoefende en waarbij hij talloze mensen heeft ontmoet, vooral in de tijd toen de 'facteur' nog de maandelijkse pensioenen uitbetaalde, steevast

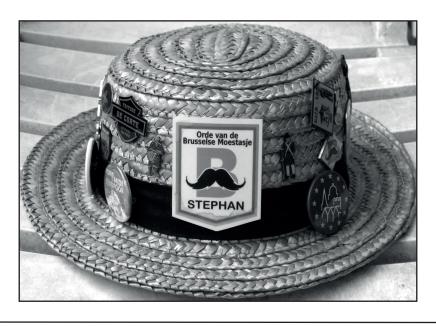
afgerond met een obligaat witteke.

In 1973 werd hij lid van de Geschied-en

Heemkundige kring van Ukkel, en sindsdien is hij een trouw medewerker, later bestuurder van de kring geweest, eerst onder het voorzitterschap van Jean Marie Pierrard, later van Patrick Ameeuw.

Nog eens gefeliciteerd Stephan!





# La restauration du chemin du Crabbegat

## **Brigitte Liesnard**

Cet article a été rédigé avec l'aide de Maria Gambuttas (photographies et vocabulaire technique).

Le 8 juillet 2023, nous avons assisté à l'inauguration officielle du chemin du Crabbegat. Ce jour-là, il faisait chaud et nous étions heureux de profiter de la fraîcheur apportée par la canopée des arbres bordant le chemin.

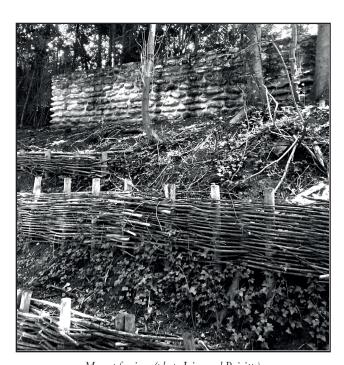
Après l'inauguration, nous nous sommes promenés le long du chemin, profitant des explications quant aux techniques de restauration utilisées ; nous en retranscrivons ci-dessous quelques-unes, sans pour autant prétendre à leur exhaustivité.

Nous espérons que ces explications vous permettront, lors de vos promenades, d'apprécier la qualité des travaux effectués.

1) Des fascines ou clayonnage ont été aménagés sur les versants du chemin ; ils sont constitués de branches de saule tressées.

2) Des murs, avec crêtes, ont été rénovés ou reconstruits ; tel est le cas sur la partie gauche du chemin en partant de l'avenue De Fré, notamment à l'endroit qui avait été protégé de l'écroulement de terres par une structure en bois accolée aux deux versants ; mais aussi plus loin, au-delà de l'embranchement ; enfin, à gauche de la partie droite de l'embranchement, aux pieds d'une propriété privée.

Ces murs sont composés de moellons et ont été munis d'une crête et de barbacanes ; les crêtes empêchent l'eau de pénétrer dans le mur et les barbacanes permettent d'évacuer l'eau des terres situées derrière le mur vers l'extérieur; les murs seront consolidés par le lierre.



Mur et fascines (photo Liesnard Brigitte).



Long mur à gauche, après l'embranchement, en venant de l'avenue De Fré; on y distingue sa crête (photo Gambuttas Maria).

La recolonisation des versants du chemin par des végétaux est encouragée; ainsi, l'action de soutènement des clayonnages et murs sera renforcée.

Nous avons recensé différents végétaux : mûres sauvages, lierre, houx, fougères, noisetiers; hêtres, épicéa, érables.

3) L'évacuation des eaux de pluie a été renforcée par l'installation, à quelque 4 mètres de profondeur, au milieu du chemin, de chambres de visites; elles sont

Des avaloirs, permettant l'évacuation des eaux vers les égouts, sont évidemment

nous en avons repéré une cinquantaine.

repérables par leurs taques de pavés ;

présents, ainsi qu'un aqueduc.

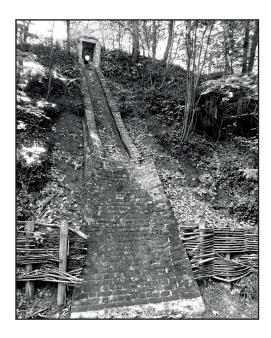
L'éclairage du chemin est assuré par d'élégants réverbères « à l'ancienne ».



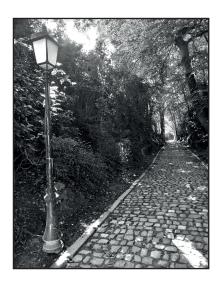
Taque de chambre de visite (photo Liesnard B.).



Une barbacane (photo Liesnard B.).



L'aqueduc (photo Maria Gambuttas).



Un réverbère (photo Maria Gambuttas).

#### VIE DU CERCLE

## Homborch en Fête (dimanche 28 mai 2023)

L'édition 2023 du Homborch en Fête, organisée le dimanche de Pentecôte, fut un beau succès populaire, le soleil radieux et l'extinction de la crise sanitaire n'étant pas étrangers à cet engouement. Comme il est de tradition, notre Cercle avait installé son stand devant les arcades de la place du Chat Botté et proposait ses publications au public. Si la visite guidée par notre administrateur Leo Camerlynck connut une participation tout à fait honorable (une vingtaine de personnes suivirent notre cicérone du jour), il convient d'admettre que l'intérêt pour notre stand s'est avéré nettement plus modeste.

Un constat qui est peut-être à mettre en lien avec l'absence dans notre catalogue d'un ouvrage consacré au quartier hôte de l'événement. C'est pourquoi il entre dans nos intentions de publier une monographie dédiée au Homborch, qui mettra en lumière ses multiples facettes. Bien que nos ressources humaines soient limitées pour mener à bien un tel projet, nous espérons vivement le concrétiser d'ici 2025. Un délai qui devrait nous laisser le temps de réaliser un travail minutieux et de qualité, conforme à nos aspirations.

Y.B.



Atmosphère chaleureuse et succès de foule au rendez-vous de l'édition 2023 du *Homborch en Fête!* 

# Réouverture officielle du chemin du Crabbegat (samedi 8 juillet 2023)

Après plusieurs années de réfection, pour partie dues à la crise sanitaire, le remarquable autant que vénérable chemin creux du Crabbegat a été officiellement réouvert au public le samedi 8 juillet dernier en présence de plusieurs édiles communaux. Les efforts en termes de temps et de financement (près de 2 millions d'euros investis conjointement par la Commune et la Région) consentis pour cette restauration ont abouti à un résultat des plus satisfaisants, même si on verra avec ravissement le temps redonner un peu de sa sauvageté au lieu.

La rénovation a englobé différents aspects : le pavage (les pavés d'antan ont été préservés, mais réinstallés de manière non systématique), les éléments historiques, les murs, ainsi que l'amélioration du drainage du chemin, la consolidation des berges ou encore l'installation de nouveaux luminaires (voir en page 28 et 29 pour des informations techniques plus détaillées). Une étape ultérieure consistera à remettre à ciel ouvert les eaux de ruissellement. On ne peut évidemment que se réjouir des soins et de l'attention portés à ce qui constitue incontestablement un des plus beaux joyaux naturels de notre commune.

Y.B.



Le bourgmestre, Boris Dilliès, et le Premier Echevin, Thibaud Wyngaard, coupent le ruban de la réouverture officielle du chemin du Crabbegat.

# Assemblée générale (vendredi 26 mai 2023)

L'amélioration significative de la situation sanitaire a rendu possible la tenue en présentiel de la session 2023 de notre Assemblée générale. Mais si le lieu - la Ferme Rose – a respecté les habitudes, la date choisie s'est avérée bien moins conventionnelle. Un choix de calendrier motivé par le décès soudain en décembre 2022 de Monsieur Patrick Ameuw, notre président, et également, de manière moins tragique, par la démission de Monsieur Éric de Crayencour, notre vice-président. Et un choix qui, conjointement avec l'arrivée du week-end de Pentecôte, explique probablement la faible assistance (une vingtaine de participants à peine).

La réunion s'est bien naturellement ouverte par une minute de silence observée en hommage au président défunt. Ensuite, notre trésorier, Pierre Goblet, a présenté, et soumis à l'approbation le cas échéant, les comptes de l'année 2022, le budget pour 2023, ainsi que l'état actuel de notre patrimoine, accompagné d'un aperçu des principales dépenses engagées par notre Cercle en 2022. La situation de nos finances se révélant satisfaisante, ces différents points ne soulevèrent aucune remarque parmi les membres présents dans la salle. Dans la foulée de cette présentation, notre secrétaire, Brigitte Liesnard, a énuméré la liste des vingt nouveaux membres inscrits au cours de l'année précédente.

Après quoi, l'Assemblée a pris acte de la démission de Monsieur Éric de Crayencour de ses fonctions d'administrateur et de vice-président et a approuvé le renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Brigitte Liesnard, ainsi que les nominations de Messieurs Yves Barette et Benoît Beyer de Ryke, respectivement aux fonctions de président et de vice-président. Enfin, avant d'inviter les personnes présentes au traditionnel et convivial verre de l'amitié, le président fraîchement élu a exposé le récapitulatif des activités 2022 et 2023, antérieures à l'Assemblée en cours, et annoncé celles projetées pour la suite de l'année.

Quant à la conférence qui marque immuablement la clôture de nos assemblées, intitulée cette année Bruxelles et son palais dans la tenture des Valois, elle a été présentée par Pierre Anagnostopoulos, historien d'art et chercheur à l'ULB. Il nous a donné l'occasion de suivre sa passionnante et érudite enquête débouchant sur la surprenante découverte du palais de Bruxelles dans la tenture des Valois, magnifique série de huit tapisseries datant du XVI° siècle.

Y.B.



Le conférencier Pierre Anagnostopoulos à l'ouverture de son exposé.

# Hommage au roi Baudouin (lundi 31 juillet 2023)

C'est en présence de la princesse Delphine de Saxe-Cobourg que Boris Dilliès, bourgmestre d'Uccle, a rendu hommage au roi Baudouin le lundi 31 juillet dernier. Plusieurs membres de notre conseil d'administration ont représenté notre Cercle lors de cette cérémonie. Une exposition photographique dédiée au défunt souverain a été officiellement ouverte le même jour pour prendre fin le 31 août.

Y.B.

#### Membres d'honneur Ereleden

(par ordre d'octroi du titre) (volgens de orde van toekenning van de titel)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur (+)

M. André Gustot, ancien administrateur (+)

M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président

M. Paul Martens, ancien administrateur

M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président (+)

M. Jacques Lorthiois, ancien administrateur et vice-président (+)

M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur (+)

Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur (+)

De heer Jacques-Robert Boschloos, gewezen bestuurder (+)

M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier (+)

De heer Raf Meurisse, gewezen bestuurder

M. Jean Lhoir, ancien metteur en page d'Ucclensia

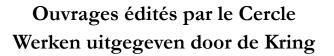
M. André Vital, ancien administrateur et metteur en page d'Ucclensia.

M. Louis Vannieuwenborgh, ancien administrateur et vice-président.

Mme Françoise Dubois, ancienne secrétaire (+)

M. Jean Marie Pierrard, fondateur et ancien président (+)

M. Patrick Ameeuw, ancien vice-président et président (+)



Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	5€
Les châteaux de Carloo	15€
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2€
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2€
Le Papenkasteel à Uccle	2€
La seigneurie de Carloo / De Heerlijkheid van Carloo	2€
Uccle en cartes et plans / Ukkel op kaarten en plannen	2€
Aspects d'Uccle : contrastes d'hier et d'aujourd'hui / Aspecten van Ukkel : contrasten van vroeger en nu (2016)	15€
Dialecten in Ukkel / Dialectes ucclois (2018)	5€
Uccle et la Grande Guerre (2018)	15€
Uccle en 1914-1918 / Ukkel in 1914-1918 (2018)	10€
Châteaux et ensembles ouvriers à Uccle / Kastelen en arbeiders- woningen in Ukkel 2021)	15€

Editeur responsable - verantwoordelijke uitgever :

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Enkel de schrijvers zijn verantwoordelijk voor de artikels die zij ondertekenen.



